

RESPONSABLE DU SERVICE ENVIRONNEMENT H/F

Date	Poste	Secteur	Lieu	Référence
23/10/2007	Environnement / sécurité	Public - Para-public - Associatif	PARIS	344 - 071023 - MM

entreprise

Descriptif de la société
Le Port Autonome de Paris est une entreprise importante ayant un statut d'EPIC. En prise directe avec les enjeux du développement économique et de l'environnement en Ile de France, nous sommes présents et experts dans les métiers de l'aménagement, de la maîtrise d'ouvrage, de la location de bâtiments industriels et de la logistique.
Dans le cadre d'un remplacement pour congé maternité (5 mois), nous recherchons notre Responsable du Service de l'Environnement h/f.

Offre gérée par
ADVANCERS EXECUTIVE - BUREAU PARIS

poste

Famille de métiers
Prod.-Maintenance-Qualité-Sécu.-Envir.

Type de contrat
CDD

Description du poste
Vous êtes chargé de l'élaboration et de l'animation de la politique environnementale de l'Etablissement en assurant les missions suivantes :

- proposition d'une politique environnementale de l'établissement ainsi que des programmes d'actions environnementales ambitieux et exemplaires, dans le cadre de la politique globale de développement durable,
- assistance technique et réglementaire à l'Etablissement sur l'ensemble des problématiques environnementales, et en particulier : la pollution des sols, la gestion de l'eau (diagnostics assainissement, mise en place de conventions de rejet, dossiers loi sur l'eau, ...), les Installations Classées (avis sur les dossiers ICPE présentés par les clients, de la demande d'autorisation à la cessation d'activité), l'aspect environnemental des dragages (gestion des sédiments pollués, campagnes de caractérisation de la qualité des sédiments, ...) et l'expertise environnementale dans les projets d'aménagements,
- organisation d'une veille réglementaire environnementale nationale et européenne et en assurer la diffusion. Vous suivez également les procédures réglementaires environnementales locales ayant des conséquences sur l'aménagement et l'exploitation des ports (instauration de périmètres de protection autour des captages d'eau potable, réseau Natura 2000, ...),
- être force de propositions pour l'amélioration des procédures internes et des pratiques environnementales,
- suivi et évaluation, par des indicateurs, les actions menées dans le domaine environnemental et en particulier, élaboration d'un bilan annuel des dépenses environnementales,
- contribution à l'élaboration, en liaison avec le département communication, des outils nécessaires pour faire connaître les actions et réalisations du Port,
- représentation de l'établissement, dans le cadre de sa spécialité, au cours de réunions avec les partenaires institutionnels,
- pilotage et animation, sous l'impulsion de la direction générale, le plan d'actions environnemental ayant pour objectif de coordonner et de valoriser les actions du Port en faveur de l'environnement, dans un processus d'amélioration continue.

profil

Descriptif du profil recherché
De formation ingénieur ou équivalent en environnement, vous possédez une expérience significative dans le domaine de l'environnement.
Vous avez une très bonne connaissance technique et réglementaire de l'ensemble des thématiques environnementales (loi sur l'eau, sur l'air, ICPE...).

Doté d'un esprit curieux et d'une volonté d'évolution, vous êtes autonome, organisé, rigoureux, réactif et faites preuve d'initiative. Vous savez rendre compte de l'avancement des dossiers et des difficultés rencontrées.

Poste basé à Paris 15ème.
Permis B souhaité dans le cadre de déplacements sur l'ensemble de l'Ile de France.



Magali MIRAS
Consultante
11 rue Hector Malot - 75012 Paris
magali.miras@advancers-executive.com

Bureau PARIS
Tél 01 43 42 44 50
Fax 01 43 42 44 19

Pour favoriser l'égalité des chances dans l'accès à l'emploi, le développement professionnel et la diversité dans l'entreprise, le Groupe Vedior France considère l'ensemble de ses collaborateurs femmes et hommes, sans aucune discrimination fondée sur la couleur, le sexe, l'âge, le handicap, les opinions politiques, syndicales ou religieuses, l'orientation sexuelle, l'appartenance vraie ou supposée à une ethnie, une nation ou une race, ni sur aucune autre forme de discrimination.
Extrait du code de déontologie du Groupe Vedior France. Principe 1 : Egalité des chances.

